

PAIEMENT PAR INTERNET Rapide et sécuritaire

01

DISPONIBLE AVEC LES INSTITUTIONS SUIVANTES :

-  Banque Nationale
-  TD
-  BMO
-  Desjardins
-  Banque Laurentienne
-  RBC

ASSUREZ-VOUS D'UTILISER LE BON BÉNÉFICIAIRE :

- **Banque Nationale** : CSS Rivière du Nord - Effets scolaires
- **Desjardins** : CSS Rivière-du-Nord - Effets Scolaires
- **BMO** : CSS De la Rivière-du-Nord - Effets scolaires
- **RBC** : CSS RIVIERE DU NORD-EFFETS SCOLAIRE
- **TD** : CSS Rivière du Nord - Effets scolaires
- **Banque Laurentienne** : CS Rivière-du-Nord (Eff. Sc.)

 Conseil : Faites votre recherche à l'aide du mot «Nord» pour de meilleurs résultats.

02

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE :

Le numéro de référence à utiliser pour le paiement se trouve dans un encadré sur l'état de compte des effets scolaires. Le numéro est octroyé par enfant et diffère d'un parent à l'autre.

Le numéro est constitué de 20 caractères et débute par les lettres « ES » pour les effets scolaires et par « SG » pour le service de garde suivi de 18 chiffres

ATTENTION !

Les effets scolaires et les frais de service de garde sont traités par deux numéros de référence différents.

Si vous avez plus d'un enfant qui fréquente l'école, vous devez utiliser le numéro de référence unique à chacun de vos enfants pour effectuer le paiement internet, vous aurez donc un paiement internet par enfant à effectuer.

03

◆ Veuillez noter que le numéro de référence est spécifique à une école. Lors d'un changement d'école, un nouveau numéro de référence vous sera attribué.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec la secrétaire de votre école.